

**FORMULAIRE**

**D’AFFILIATION**

Madame, Monsieur,

Votre demande d’adhésion à l’association professionnelle « Attractions & Tourisme », nous réjouit.

Notre association professionnelle vous offre différents services repris dans la plaquette en annexe. Si vous avez des questions sur nos activités ou d’autres points, n’hésitez pas à prendre contact avec nous.

Pour autant que vous remplissiez les conditions requises, vous rejoindrez un réseau, actif depuis 1982 et composé de plus de 230 membres répartis tant à Bruxelles qu’en Wallonie !

Afin de nous permettre d’instruire au mieux votre demande d’affiliation, nous vous invitons à remplir **SCRUPULEUSEMENT** le document qui suit.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de nous adresser :

* un dépliant de votre attraction touristique ;
* une copie actualisée de vos statuts ;
* et le document excel qui vous est transmis dans le cadre de la validation de vos jours & heures d’ouverture.

**Correctement rempli = rapidement analysé !**

Nous espérons pouvoir valider votre candidature prochainement et celle-ci renforcera, nous en sommes persuadés, le dynamisme dont vous faites déjà preuve dans votre structure.

Michel VANKEERBERGHEN

Directeur

# Définition d’une attraction touristique

*L’attraction touristique est un lieu de destination constitué d’un ensemble d’activités et de services intégrés clairement identifiables au sein d’une infrastructure pérenne, exploité de façon régulière comme pôle d’intérêt naturel, culturel ou récréatif et aménagé dans le but d’accueillir touristes, excursionnistes et visiteurs locaux sans réservation préalable.[[1]](#footnote-1)*

* ***Pôle d’intérêt naturel*** : un centre d’activités axées principalement sur la nature ou l’environnement
* ***Pôle d’intérêt culturel*** : un centre d’activités axées principalement sur les arts, l’histoire, les sciences ou les techniques
* ***Pôle d’intérêt récréatif*** : un centre d’activités axées principalement sur les activités de distraction ou ludiques.

# critères des attractions touristiques

* vous disposez d’un service complet téléphonique pendant les périodes et horaires d’ouverture (horaires, tarifs et moyens d’accès);
* le personnel de votre attraction parle le français et il est clairement identifiable (badge, tenue spécifique,…) ;
* le personnel dans les éventuelles boutiques et restaurant relevant de votre gestion parle le français ;
* vous acceptez le paiement en espèces (billetterie, boutique, restaurant,…) ;
* votre attraction touristique est identifiée par un nom spécifique placé en évidence, à son entrée;
* vous disposez d’un accueil et d’une billetterie accessibles au public au moins :
* trois mois consécutifs par an et, durant cette période, minimum six jours par semaine dont le dimanche et minimum 6 heures par jour, **ou**
* cent jours par an, minimum 4 heures par jour et totaliser au moins 200 heures les week-ends et jours fériés;
* vous disposez, pendant la période d’ouverture, d’un accès contrôlé en permanence, ainsi que d’un bureau, d’un comptoir ou d’un point d’accueil organisé; en dehors des jours et heures d’ouverture, vous disposez au moins d’un numéro de téléphone où il est possible d’obtenir des renseignements en permanence;
* pendant les heures d’ouverture, le gestionnaire ou un de ses délégués est présent dans le périmètre de l’attraction touristique;
* le tarif individuel et l’horaire d’ouverture en vigueur sont affichés de façon visible à l’entrée de votre attraction;
* le tarif individuel et l’horaire d’ouverture, les coordonnées, les langues pratiquées dans les visites ainsi qu’un descriptif de l’attraction font l’objet d’une publication imprimée et datée, gratuitement disponible; une même publication peut regrouper plusieurs attractions touristiques pour autant qu’elles fassent l’objet d’une unité technique d’exploitation ou d’une unité thématique circonscrite à un périmètre restreint. Les horaires et tarifs actualisés peuvent faire l’objet d’une publication annexe;
* l’ensemble de votre attraction touristique accessible aux visiteurs est propre et entretenu;
* vous disposez d’un matériel de premier secours ;
* vous disposez de WC ou d’une solution sanitaire ;
* si vous disposez d’une aire de jeux, vous avez une procédure interne de contrôle réglementaire ;
* vous pouvez transmettre des statistiques de fréquentation de votre attraction;
* vous avez une capacité d’exploitation simultanée de minimum 30 personnes ;
* l’objet principal de vos statuts (entreprise, asbl,…) prévoit la gestion d’une attraction touristique.

**COORDONNEES DE VOTRE ATTRACTION / MUSEE**

**Nom de l’attraction / du musée** :

Cliquez ici pour entrer du texte.

**Société gestionnaire** :

Cliquez ici pour entrer du texte.

**Statut** : asbl  sa  sprl  personne physique

commune  région  communauté  fédéral

**N° d’entreprise = n° TVA** BE Cliquez ici pour entrer du texte. Non-assujetti

**Société assujettie à** Cliquez ici pour entrer du texte. **%**

**N° ONSS** : Cliquez ici pour entrer du texte.

**Commission Paritaire** : Cliquez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ici pour entrer du texte.

Tél. : Cliquez ici pour entrer du texte. Fax : Cliquez ici pour entrer du texte.

E-mail: Cliquez ici pour entrer du texte.

Site web : Cliquez ici pour entrer du texte.

**Directeur / Conservateur :**

Nom & prénom : Cliquez ici pour entrer du texte.

Tél./portable : Cliquez ici pour entrer du texte. Fax : Cliquez ici pour entrer du texte.

E-mail : Cliquez ici pour entrer du texte.

**Responsable Promotion :**

Nom & prénom : Cliquez ici pour entrer du texte.

Tél. : Cliquez ici pour entrer du texte. Fax : Cliquez ici pour entrer du texte.

E-mail : Cliquez ici pour entrer du texte.

**Responsable Ressources Humaines :**

Nom & prénom : Cliquez ici pour entrer du texte.

Tél. : Cliquez ici pour entrer du texte. Fax : Cliquez ici pour entrer du texte.

E-mail : Cliquez ici pour entrer du texte.

**Responsable Comptabilité :**

Nom & prénom : Cliquez ici pour entrer du texte.

Tél.: Cliquez ici pour entrer du texte. Fax : Cliquez ici pour entrer du texte.

E-mail : Cliquez ici pour entrer du texte.

**Personne de contact pour :**

les publications 365.be : Cliquez ici pour entrer du texte.

la distribution des guides 365.be : Cliquez ici pour entrer du texte.

les passeports 365.be : Cliquez ici pour entrer du texte.

**Représentant légal à l’Assemblée Générale Attractions et Tourisme :**

Cliquez ici pour entrer du texte.

**Merci de fournir une copie actualisée de vos statuts.**

**Description de l’activité**

**Cadre réservé à l’asbl**

*PI : N*  *C*  *R*

Cliquez ici pour entrer du texte.

**Heures d’ouverture & VISITES**

**Pour déterminer vos horaires d’ouverture, vous devez compléter le tableur excel transmis avec ce formulaire. Il faut y indiquer le nombre d’heures pour chaque jour d’ouverture à laquelle votre billetterie et votre accueil sont accessibles.**

Accessible sur réservation  oui non

Périodes, jours et heures d’ouverture pour LES VISITEURS INDIVIDUELS:

Cliquez ici pour entrer du texte.

**Nombre total d’heures d’ouverture de la billetterie pour les individuels**

**les week-ends et jours fériés:**

Cliquez ici pour entrer du texte.

**Quel type de visite proposez-vous aux visiteurs INDIVIDUELS ?**

01_GUIDE visites guidées oui  non

Si oui, visites guidées sur réservation oui  non

français  néerlandais  anglais  allemand

autres langues disponibles : Cliquez ici pour entrer du texte.

Durée de la visite :Cliquez ici pour entrer du texte.

Fréquence des visites : Cliquez ici pour entrer du texte.

**Autres types de visites proposés aux INDIVIDUELS (à préciser) :**

02_BORNES bornes parlantes  03_BROCHURE libre/brochure

04_PANNEAUX libre/panneaux multilingues  05_WALKMAN audio-guidée

français  néerlandais  anglais  allemand

autres langues disponibles : Cliquez ici pour entrer du texte.

Durée de la visite : Cliquez ici pour entrer du texte.

Fréquence des visites : Cliquez ici pour entrer du texte.

**TARIFS & REDUCTIONS**

Prix d’entrée : **Individuels**

adulte Cliquez ici pour entrer du texte.€

enfant (âge :Cliquez ici pour entrer du texte.) Cliquez ici pour entrer du texte.€

étudiant (âge : Cliquez ici pour entrer du texte.) Cliquez ici pour entrer du texte.€

senior Cliquez ici pour entrer du texte.€

personne à besoin spécifique Cliquez ici pour entrer du texte.€

autres (à préciser) : Cliquez ici pour entrer du texte.

**INFRASTRUCTURES & SERVICES ANNEXES**

08_BUVETTE cafétéria  09_RESTAURANT restaurant  23_COIN ENFANTS coin enfants  10_BOUTIQUE boutique

11_BIBLIOTHEQUE bibliothèque  15_GUIDE COLLECTIONS guide papier des collections  13_SERVICE EDUCATIF service éducatif

22_PLAINE DE JEUX aire de jeux   billetterie en ligne  paiement électronique

**RESTRICTIONS D’ACCUEIL**

24_ACCES HANDICAPES accueil des personnes à besoin spécifique  Label Oui  Non

accessibilité totale  accessibilité partielle  restrictions : Cliquez ici pour entrer du texte.

**ACCESSIBILITE**

95092999 directement accessible par train

**CHIFFRES DE FREQUENTATION ET CHIFFRES D’AFFAIRES**

Nombre de visiteurs 2019 : Chiffres d’affaires 2019 :

Cliquez ici pour entrer du texte. Cliquez ici pour entrer du texte.

Nombre de visiteurs 2020 : Chiffres d’affaires 2020 :

Cliquez ici pour entrer du texte. Cliquez ici pour entrer du texte.

Nombre de visiteurs 2021 : Chiffres d’affaires 2021 :

Cliquez ici pour entrer du texte. Cliquez ici pour entrer du texte.

**GESTION DE L’ATTRACTION HORS SAISON**

Comment est organisé l’accueil hors saison ?

Est-il possible d’obtenir des renseignements en permanence ?

□ ligne téléphonique directe – n° : Cliquez ici pour entrer du texte.

□ portable – n° : Cliquez ici pour entrer du texte.

□ e-mail : Cliquez ici pour entrer du texte.

**CARACTERISTIQUES DU DEPLIANT (joindre un exemplaire en annexe)**

Les informations suivantes sont reprises sur mon dépliant :

Accès  • Parking  • Localisation  • Horaires mis à jour  • Tarifs mis à jour

Adresse postale  • Tél. • Fax  • E-Mail  • Site web

**DIVERS**

Disposez-vous d’une infrastructure qui vous permettrait de distribuer le guide de manière efficace?

Si oui, laquelle ? Comptoir d’information  Displays  Caisse

autres (à préciser) : Cliquez ici pour entrer du texte.

Avez-vous l’intention de réserver :

un encart publicitaire dans le Guide Wallonie-Bruxelles 365.be ?  oui  non

un emplacement pour le Workshop 365.be pour groupes ?  oui  non

Disposez-vous d’une billetterie en ligne pour l’achat de tickets ?  oui  non

Etes-vous disposé à octroyer le Passeport 365.be à votre personnel ? Il s’agit d’un laissez-passer délivré au personnel de nos attractions membres à condition que celles-ci s’engagent à accorder l’entrée gratuite à tous les détenteurs du passeport (tous professionnels du secteur touristique). Ce Passeport offre la gratuité pour deux personnes dans la plupart de nos attractions et musées.

oui  non

Dans le cadre d’une candidature pour une attraction dont l’ouverture est programmée dans l’année en cours, son insertion dans le Guide 365.be (de l’année qui suit) sera avalisée à partir du moment où l’ouverture de l’attraction sera effective, au plus tard le 15 septembre de l’année courante.

**CLAUSES DE CONFIDENTIALITE**

Les renseignements repris dans ce questionnaire sont réservés à un usage interne de l’association et dans le cadre de son activité quotidienne. Ceux-ci ne peuvent être transmis à des tiers sauf dans le cadre de collaborations contractuelles entre l’association et un autre organisme.

Je soussigné (e) Cliquez ici pour entrer du texte.

m’engage sur l’honneur pour affirmer que les renseignements communiqués dans ce questionnaire sont rigoureusement exacts et que mon attraction est en règle avec toutes les réglementations légales applicables à l’activité et particulièrement la reconnaissance en Wallonie des attractions touristiques mais aussi en matière de législation sociale, de sécurité, d’hygiène et d’environnement.

Le non-respect de cette clause est une raison de non acceptation de la candidature ou d’exclusion comme membre de l’asbl.

Fait à Cliquez ici pour entrer du texte. le Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature

**A renvoyer à Attractions et Tourisme asbl**

**Rue des Grottes 6 - 5580 Han-sur-Lesse**

**Merci de joindre le document excel reprenant vos horaires d’ouverture, votre dépliant publicitaire et une copie de vos statuts !**

# 

1. *Ne constituent pas une attraction touristique les lieux offrant une simple location de matériel, les paysages, les villes, les sites librement accessibles et les lieux destinés à la pratique sportive pure, à l’organisation de spectacles, d’événements culturels, sportifs ou festifs.* [↑](#footnote-ref-1)